



PRÉFET DU FINISTÈRE

Liberté
Égalité
Fraternité

ALERTE METEOROLOGIQUE

de niveau **JAUNE** neige verglas

Le préfet du Finistère décide la mise en alerte des maires et services pour les phénomènes suivants en fonction des secteurs concernés au vu des informations transmises par :

- par METEO-France
- par le service prévision des crues

Les horaires des périodes à risque sont synthétisées dans les bulletins météo



Pour la nuit prochaine :

En soirée les nuages sont souvent nombreux. Quelques averses sont possibles, sur les côtes de la Manche. Elles cessent rapidement. Puis les nuages s'effacent progressivement et en fin de nuit le ciel est quasiment clair. Vent de Nord-Nord-Est assez faible. Températures minimales : entre -2 et 1 degré.

Pour demain samedi 21 en journée et la nuit suivante :

Le soleil brille généreusement toute la journée. Des nuages sont toutefois présents en matinée sur les Monts d'Arrée ainsi que sur le Léon. Pour la nuit : On observe de belles éclaircies en soirée. Puis, le ciel se couvre très rapidement en milieu de nuit.

Vent faible de secteur Est.

Températures maximales pour le jour : de 8 à 9 degrés.

Températures minimales pour la nuit suivante : de -3 à 0 degré. Ces températures se situent en-dessous des valeurs de saison, par endroits bien en-dessous.

CONSIGNES

Le préfet demande aux maires de prendre toutes mesures de prévention des risques :

- Mettre en place le dispositif de veille permanente de la commune ; préparer l'éventuel déclenchement de son plan communal de sauvegarde (PCS) et de son poste de commandement communal (PCC)
- Alerter / informer la population du phénomène météorologique prévu et des conseils de comportement
- Interdire le cas échéant, certaines manifestations prévues dans leur commune.
- Envisager une évacuation si celle-ci s'avère nécessaire.
- Alerter les gestionnaires de campings à risque et de prendre les mesures appropriées,
- Interdire par arrêté et barrières l'accès piéton et routier au littoral particulièrement exposé aux risques, ainsi que le stationnement.

Le préfet demande en outre aux différents partenaires (maires, services, ...)

- De prendre connaissance des bulletins de prévision ci-joints et de vous informer régulièrement sur :

La Météo : www.meteofrance.com

Les Crues : <http://vigicrues.gouv.fr>

Les Conditions de circulation : www.bison-fute.gouv.fr, <http://www.finistere.fr/Inforoute29>

Les Vagues : (prévisions de hauteurs, fréquences et directions): <http://data.shom.fr> (en sélectionnant les rubriques suivantes: données / accéder au catalogue / prévisions océanographiques / vagues: hauteur significative et direction de la mer) ou bien <http://marc.ifremer.fr/resultats/vagues>

- De prendre les mesures adéquates en fonction de votre domaine de compétence.

Fait à Quimper, le 20 janvier 2023 à 17H00

Le préfet,
Pour le préfet,
Le chef du SIDPC

Vincent QUERE